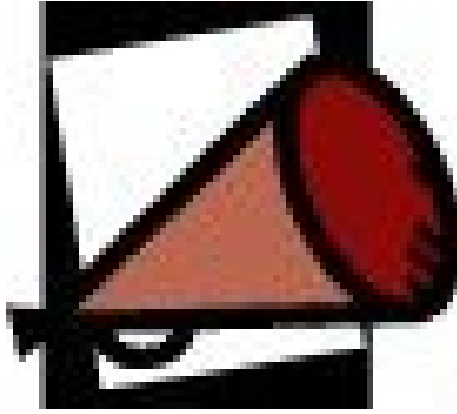


<http://www.pressegauche.org/Les-droits-ca-se-defend-Collectivement-Manifestation-a-Quebec>



Les droits, ça se défend Collectivement ! Manifestation à Québec

- Politique québécoise - Politique -



Date de mise en ligne : mardi 1er mai 2018

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

Depuis 11h30 ce matin (26 avril NDLR), des délégations issues des groupes communautaires de défense collective des droits provenant des quatre coins du Québec prennent la rue pour aller manifester devant le Ministère du travail, de l'emploi et de la solidarité sociale afin de défendre l'aspect collectif de la défense des droits.

Pour les personnes et les groupes présents, la situation est devenue invivable. Bien que l'augmentation annoncée de 2.2 millions de \$ sera un bon début, elle ne couvre qu'une partie du manque à gagner dû à la non-indexation de nos subventions. Rappelons que nous demandons un investissement de 40 millions \$ afin de remplir notre mission adéquatement.

Le ministre a également annoncé des sommes supplémentaires pour les prochaines années qui iraient prioritairement aux services individuels. Ceci constitue une menace à notre mission collective. « Nous sommes des groupes qui défendent des droits humains. Nous devons donc travailler au niveau collectif et être autonomes de déterminer nos actions et nos orientations. En finançant prioritairement les services individuels le gouvernement tente de détourner nos missions collectives pour pallier à son propre démantèlement des services publics en nous utilisant comme sous-traitants » de s'exclamer Alexandre Lavallée, porte-parole de la manifestation.

Si la défense individuelle permet à des gens de faire respecter leurs droits individuels, c'est par la défense collective des droits qu'on permet à des personnes « sans voix » d'occuper une place active dans la société, de passer à l'action pour améliorer leurs conditions de vie. « En défense individuelle des droits quand tu gagnes ta cause, il n'y a que toi qui gagnes quelque chose, en défense collective des droits quand on gagne une modification à un règlement ou une loi, c'est toute la population qui gagne » insiste Alexandre Lavallée.

La campagne Les droits, ça se défend collectivement ! s'inscrit à l'instar des autres campagnes menées par le mouvement communautaire et de nouvelles actions sont prévues dans les prochains mois en lien avec la campagne électorale.